

Geste



Rhône-Alpes ^{Région}

S o c i é t é

C o o p é r a t i v e

d ' É t u d e s

e t d e

Suivi évaluatif du plan régional de lutte contre
le décrochage scolaire et les sorties sans
qualification

Synthèse du rapport final

C o n s e i l

Octobre 2011

113, rue Saint Maur
75011 Paris

Tél 33 (0) 1 49 29 42 40

w w w . g e s t e . c o m

Société coopérative
SARL à capital variable
RCS Paris B 324 420 835
SIRET 324 420 835 00047 - APE 7320Z

N° TVA FR 19 324 420 835
N° d'agrément organisme
de formation 11 752 718 775

Malik ALLAM
Edwige COUREAU-FALQUERHO
Muriel EPSTEIN
Daniel RIGAUD
Rodolphe EJNES

Le suivi évaluatif du plan régional de lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification

Une évaluation menée dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

En 2008, la Région Rhône-Alpes a décidé d'engager une action volontariste de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire en associant les partenaires sociaux, les représentants des parents d'élève, les associations d'éducation populaire et les chambres consulaires. Cette mobilisation s'est traduite par le lancement du « Plan régional de lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification » sous la forme d'une convention signée avec les Rectorats de Lyon et de Grenoble, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt – DRAAF et l'Union Régionale des Missions locales - URML.

Orienté prioritairement sur l'enseignement professionnel et agricole public et privé, il a permis sur les trois années de sa durée (2008-2011) de soutenir plus de 130 établissements scolaires dans la réalisation de projets et d'actions de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire, portant notamment sur le développement de dispositifs innovants de repérage et d'accompagnement.

En 2009, le plan régional a bénéficié du soutien du Haut commissariat aux solidarités et à la jeunesse (dans le cadre des expérimentations dites Hirsch).

Un suivi évaluatif selon deux approches complémentaires

Un suivi évaluatif du plan régional a été mis en place en coordonnant deux approches : un suivi du décrochage scolaire basé sur une analyse des flux d'élèves, confié au Pôle Rhône-Alpes pour l'Orientation (PRAO) ; et une analyse des projets mis en œuvre et des effets produits par le plan dans les établissements professionnels et agricoles bénéficiaires du soutien régional, confiée au cabinet Geste (coopérative d'étude et de conseil).

Les différentes formes de décrochage

Le décrochage se manifeste de différentes façons, qui peuvent se cumuler au sein de chaque établissement. On constate les formes suivantes de décrochage : le décrochage en début d'année, le décrochage du second semestre, la disparition brutale en cours d'année, l'absentéisme croissant, le décrochage de l'intérieur... Pour autant, il n'existe pas de « profil type » du décrocheur, chaque cas étant un cas particulier.

Les résultats de l'enquête indiquent que le décrochage concernerait plus fortement les établissements professionnels publics et dans une moindre mesure les établissements agricoles. Toutefois le faible nombre d'établissements agricoles répondants ne permet pas de consolider ce constat.

Les filières les plus touchées par le décrochage scolaire sont la métallurgie, la comptabilité/secrétariat, et l'hôtellerie. Pour celles-ci, plus de 50% des répondants jugent que le décrochage y est important. A l'inverse, les filières commerce/vente et bois/finitions semblent moins touchées par le décrochage scolaire, avec moins d'un tiers des répondants jugeant le décrochage important.

L'orientation, facteur majeur du décrochage

L'absence de motivation initiale pour la filière apparaît comme une cause de décrochage très importante. L'orientation joue un rôle majeur dans le décrochage ; elle est souvent présentée comme étant « la matrice » du décrochage.

Cette cause est souvent amplifiée par le « décalage culturel » entre les enseignants et les élèves, et également par les difficultés scolaires des élèves. D'autres facteurs viennent souvent s'ajouter, comme ceux liés aux difficultés psycho-socio-familiales ou encore à des problèmes de santé. En revanche, les motifs financiers ou l'embauche par les entreprises en cours de formation n'apparaissent pas comme des causes significatives de décrochage.

Deux évolutions récentes – la gestion des affectations par Affelnet et le passage du bac pro de quatre à trois ans – risquent, aux dires des acteurs rencontrés dans les établissements, d'avoir un impact important sur l'augmentation du décrochage scolaire. La première en dégradant la « qualité » de l'orientation, et la seconde en accroissant les risques de décrochage pour les élèves les plus fragiles.

Une grande diversité de projets

Des objectifs multiples

Les projets menés dans le cadre du plan se sont fixés des objectifs diversifiés, souvent en les conjuguant :

- l'accueil et l'intégration des élèves dans 97 % des cas ;
- la veille et le repérage des élèves décrocheurs ou en risque de décrochage (89%) ;
- le mieux être des élèves (88%) ;
- l'insertion professionnelle (86%) ;
- le décrochage scolaire directement (85%).

A l'inverse, les objectifs suivants ont été moins régulièrement visés par les projets :

- la coordination et l'orientation avec les partenaires extérieurs (60%) ;
- l'animation de la vie de l'établissement et le développement de la citoyenneté des élèves (60%) ;
- la prise en charge des difficultés psychologiques ou comportementales (49%).

Une grande variété d'actions

La grande majorité des établissements mettent en œuvre des actions de veille, de repérage et de diagnostic soit en début d'année, soit de manière permanente. De nombreuses cellules de veille ont été instituées. Plusieurs établissements utilisent par ailleurs le test LYCAM (« Lycée ça m'intéresse ») comme outil de repérage.

Les actions d'intégration en début d'année pour les classes entrantes se retrouvent également dans la plupart des établissements et comportent souvent une dimension ludique ou conviviale. Les actions de médiation (artistique, culturelle, avec le monde de l'entreprise...) visent à opérer un « détour » pédagogique pour mieux ramener les élèves aux activités scolaires, dans une partie des cas en misant sur la dimension professionnelle pour motiver les élèves. Les actions en faveur de l'écoute et de l'expression des élèves se traduisent par des projets de nature culturelle (slam, poésie, théâtre, atelier d'écriture...) ou des lieux d'écoute spécifique (points écoute) généralement animés par des psychologues. Les actions de suivi et d'accompagnement individuel sont généralement proposées aux

élèves à la suite du repérage opéré par les cellules de veille et prennent fréquemment la forme d'un tutorat réalisé par un membre de l'équipe éducative.

Les actions en direction des parents et des familles sont peu fréquentes et, quand elles existent, font apparaître des résultats souvent décevants, reflétant la difficulté exprimée par l'ensemble des établissements à mobiliser les parents.

Les actions en direction des acteurs éducatifs correspondent souvent à de la sensibilisation ou des formations sur les facteurs du décrochage. Différentes approches sont utilisées : communication non violente, gestion des conflits, analyse de la pratique avec des professionnels. Leur succès est très lié au profil de l'intervenant (psychologue, pédopsychiatre).

Différentes modalités de mise en œuvre des actions

Plus de 9 établissements sur 10 ont recours à des intervenants extérieurs, qui apportent des compétences souvent non disponibles au sein de l'établissement et bénéficient d'une forme de « neutralité ». Les réunions entre adultes constituent également une modalité très répandue, ce qui confirme le rôle joué par l'équipe projet. Les sorties avec les élèves sont également une modalité très fréquente (81 % des établissements y ont recours) tout comme les actions de soutien scolaire (78 % des répondants). En revanche, certaines modalités sont peu utilisées par les établissements, comme l'animation de partenariats institutionnels (41%), les groupes de parole avec les élèves (40%), et les permanences du type « point accueil jeune » (31%).

Les publics cibles des projets

Assez naturellement, les élèves sont la cible principale des projets (90 %). Toutefois, ils sont très rarement impliqués dans leur conception et dans la conduite du projet. En revanche, les enseignants participent en général activement aux phases de conception et de réalisation.

Le personnel éducatif hors enseignants est impliqué dans trois quarts des projets, même si dans près d'un établissement sur quatre il n'est qu'informé du projet. Les familles sont quant à elle uniquement informées du projet et ne sont quasiment jamais impliquées dans les phases de conception ou de réalisation.

Des partenariats peu développés

Les partenariats avec les acteurs extérieurs (Mission Locale, centre de bilan de compétence, entreprises...) sont globalement très peu développés dans le cadre des projets. Souvent, ils étaient « prévus » mais sont restés lettre morte ou n'ont donné lieu qu'à des contacts ponctuels. Les partenaires sont rarement associés à la conception du projet, mais plus souvent sollicités comme intervenants.

Les acteurs extérieurs à l'établissement les plus courants dans les projets sont d'abord internes à l'Education nationale : CIO dans 70% des cas et Mission générale d'insertion (MGI) dans 54% des cas. Les associations, les collectivités territoriales et les Missions locales viennent ensuite. On constate très peu de liens avec des structures comme l'AFEV (4%), les écoles de parents et éducateurs (4%) et les universités (6%).

Une impossible typologie des projets

L'analyse fait ressortir une très forte hétérogénéité des projets, tant en termes d'objectifs, de types d'action que de modalités de mise en œuvre. Cette diversité tient à la liberté d'initiative laissée par l'appel à projet et à l'absence d'un cadre de référence susceptible de guider les acteurs dans leur stratégie d'action.

L'articulation des projets de lutte contre le décrochage scolaire avec le projet d'établissement constitue une variable importante, qui joue un rôle central dans la dynamique du projet. Cette articulation se retrouve dans les trois quarts des établissements, alors qu'un quart se contente de juxtaposer les deux démarches, les projets donnant alors de plus faibles résultats.

La conduite de projet

Les projets conduits dans le cadre du plan régional révèlent la capacité des établissements à s'inscrire dans une démarche de projet. Plusieurs facteurs sont favorables à l'émergence des projets : l'antériorité dans la prise en compte du phénomène, le portage par la direction, l'inscription dans un système local d'acteurs et les partenariats mis en œuvre et, dans certains cas, l'opportunité que représente le plan pour « sauver » une filière. Les établissements présentent des niveaux très différents d'expérience et de maturité en termes de culture projet et de capacité à conduire ceux-ci de manière efficace.

Le rôle levier du plan régional

Le plan régional a joué un rôle évident d'impulsion des projets : plus d'un tiers des projets qui préexistaient au plan ont été renforcés grâce à lui, et un quart des projets n'aurait pas vu le jour sans ce levier proposé par la Région. Le plan régional a représenté une opportunité importante pour les établissements, son premier apport aux yeux des établissements étant de « donner des moyens pour agir ».

Des résultats probants

En 2011, plus de la moitié des établissements indiquent que le décrochage a baissé, alors qu'ils n'étaient que 30 % à l'observer en 2010. Cette progression de la chute du décrochage dans les établissements du plan constitue un résultat majeur du plan régional.

Cependant, les établissements restent prudents quand à l'imputation de ces résultats aux actions conduites, différents effets de contexte étant sur la même période également entrés en jeu. Tous font preuve de modestie par rapport aux résultats obtenus. Au regard de la complexité du décrochage scolaire, quasiment tous avouent leur méconnaissance des mécanismes les plus efficaces pour prévenir ou lutter contre ce phénomène.

Une amélioration du comportement et de la motivation des élèves

Les principaux effets des projets menés sur les élèves sont l'amélioration de leur comportement et le renforcement de leur motivation pour la formation. Viennent ensuite le développement de l'estime de soi et de l'épanouissement personnel, ainsi que le renforcement de la mobilisation sur le projet professionnel et le travail sur l'orientation. En revanche, les projets ne produisent que des effets modestes sur les relations avec les entreprises. De même, les effets ne sont pas directement perceptibles sur l'amélioration des

résultats aux examens et sur mes performances scolaires des élèves. Pour autant, la plupart des projets ont permis d'améliorer les conditions d'accueil et d'intégration des élèves.

Parmi les différents effets constatés, l'amélioration de la relation aux adultes est mentionnée par de nombreux établissements, tout comme l'effet positif en matière de cohésion de groupe instaurée dès le début d'année.

Une meilleure prise en compte du phénomène par les équipes éducatives

Un résultat unanimement mis à l'actif du plan régional par les équipes éducatives est d'avoir permis de « poser le phénomène », d'en parler et d'avoir appris collectivement sur lui. Pouvoir travailler sur la notion même de décrochage, sur ses indicateurs et sa mesure constitue un acquis premier des projets. La mise en place de dispositifs de veille et de repérage a pour effet de faire évoluer le regard porté sur les jeunes par les équipes impliquées dans les projets. Plus globalement, le plan régional a fortement incité les établissements à travailler en « mode projet ».

Le rôle des équipes projet est essentiel dans la conduite et la réussite des actions, même si dans de nombreux cas, elles reposent sur un noyau d'acteurs restreint. En associant une pluralité d'acteurs, les projets ont permis un décloisonnement professionnel au sein de l'équipe éducative. Les actions conduites dans le cadre du plan ont permis de développer une approche pédagogique plus individualisée et une appréhension plus globale des élèves et de leurs difficultés.

Peu d'effets sur les familles et les partenaires

Peu de projets visaient explicitement à inclure les familles dans la lutte ou la prévention du décrochage. Aussi, les effets des actions sur la relation aux familles sont rares et le plus souvent faibles. Pourtant, la grande majorité des équipes est soucieuse de cette implication des parents. Mais toutes se heurtent à la difficulté de les mobiliser et beaucoup se sentent relativement impuissantes.

En matière de partenariats, les projets ont avant tout consisté en des échanges d'informations et des efforts de coordination autour des élèves décrocheurs. Les effets sont beaucoup moins probants sur la mise en œuvre d'actions communes. Dans leurs relations partenariales, les établissements recherchent souvent des relais pour une prise en charge médicale ou sociale des élèves en décrochage. Rares sont les établissements qui ont su mettre en place des partenariats plus formalisés et plus actifs avec les structures de leur territoire, comme les Missions locales.

Conclusion évaluative : quelle contribution du plan régional à la baisse du décrochage scolaire et des sorties sans qualification ?

La prévention des ruptures

Au-delà des difficultés de mesure quantitative des résultats et des effets, il apparaît clairement que le plan régional a eu une contribution positive à la prévention et à la baisse du décrochage scolaire dans les établissements. Ainsi, 71 % des répondants estiment que le projet a permis d'éviter des cas de décrochage scolaire et 52 % d'entre eux estiment que le décrochage a connu une baisse importante ou modérée depuis le démarrage du projet. Les équipes soulignent les deux principaux leviers du plan régional : des moyens pour agir sur le phénomène et une incitation à se mobiliser pour le traiter.

Au travers des nombreuses actions d'accueil et d'intégration, de communication entre les élèves et les adultes, de travail sur l'estime de soi, le plan régional a contribué à prévenir les ruptures et à lutter contre la démotivation et le découragement, qui sont les premières causes de décrochage.

Par l'attention portée à la question de la motivation des élèves et du sens que la formation suivie recouvre pour eux, les projets ont également souvent permis de faire baisser l'absentéisme.

L'accompagnement des transitions

Le plan a également permis de renforcer l'accompagnement des transitions, en particulier entre le collège et le lycée, au travers des actions en faveur de l'accueil et de l'intégration des élèves. Le développement de l'accompagnement individualisé des élèves par le recours à des systèmes de tutorat, souvent appuyés sur un diagnostic global et approfondi de leurs difficultés a permis de diversifier les réponses apportées et d'aider les élèves à persévérer et se maintenir en formation. Dans de nombreux cas, les projets ont permis d'aider les jeunes accompagnés à se réorienter positivement, même si les actions menées ne vont pas jusqu'à permettre une réelle sécurisation des parcours scolaires des jeunes. Ceci supposerait en effet une mobilisation et un maillage beaucoup plus large des acteurs scolaires, de l'insertion sociale et professionnelle et sans doute du monde économique pour généraliser l'accompagnement des transitions et la mise en place de passerelles, dans une logique de parcours global.

L'augmentation des sorties qualifiées

Les effets du plan régional en matière de réussite scolaire, mesurée par une amélioration des résultats aux examens et l'obtention de diplôme, restent difficiles à appréhender. Seul un probable effet indirect peut être évoqué, à l'appui de témoignages allant dans ce sens mais en dehors de toute donnée chiffrée permettant d'objectiver ces résultats.

L'évolution des pratiques professionnelles

Le second effet évident du plan régional est celui de la reconnaissance et de l'appropriation de la question du décrochage scolaire par les équipes éducatives. Le plan a permis de « mettre des mots » sur ce phénomène. Il a joué comme une incitation à se mettre en mouvement et a eu un effet de levier pour dynamiser et amplifier des pratiques préexistantes mais souvent embryonnaires et peu formalisées.

Toutefois, cette dynamique de projet est souvent restée limitée à un petit cercle d'acteurs, qui a généralement éprouvé des difficultés à mobiliser plus largement au sein de l'établissement.

L'adaptation de l'approche pédagogique et éducative

Les actions portant sur la veille et le repérage des élèves à risques ont permis de mieux prendre en compte l'hétérogénéité du décrochage et la spécificité de chaque situation. La diversité des caractéristiques socioculturelles des élèves a été mieux appréhendée et a permis de modifier le regard porté sur les élèves en décrochage. Les principaux effets sont une meilleure capacité de diagnostic et une vision plus globale du jeune et de ses difficultés. Cela s'est prolongé par des approches plus individualisées et personnalisées de la formation, notamment au travers de la préoccupation de l'accompagnement et du suivi des élèves et, dans certains cas, par une réinterrogation de fond du dispositif pédagogique.

Les difficultés à construire un partenariat durable

Les établissements ont très souvent rencontré d'importantes difficultés à mobiliser les parents et le partenariat avec les familles est dans l'ensemble resté lettre morte.

Les autres partenaires que sont les entreprises et le monde économique ont généralement été également absents des projets menés.

De fait, il semble que les équipes éducatives n'envisagent le partenariat avec les acteurs du territoire que comme un recours, une aide, pour faire face aux difficultés internes à l'établissement. Les actions engagées dans le cadre du plan n'ont que rarement été l'occasion de construire un projet partenarial avec les acteurs du territoire, visant à construire des réponses globales et pérennes aux causes du décrochage.

Si le plan régional a joué comme un laboratoire d'idées et de projets pour les établissements, il n'a en revanche que trop rarement permis d'enclencher une réelle dynamique partenariale et territoriale de lutte contre le décrochage scolaire, qui ne saurait rester la seule préoccupation des acteurs de l'école.

Les réponses construites sont pour la plupart restées dans une logique curative et palliative, sans réellement agir sur les deux causes majeures du décrochage que sont les problèmes d'orientation et les difficultés scolaires.